

## comment récupérer un batiment dont je suis propriétaire

## Par val55, le 20/11/2012 à 18:21

Bonjour,

Je fais face à un problème pour lequel je ne sais pas comment m'y prendre.

J'ai acheté une maison il y a 3 ans et je me suis aperçu dernièrement que le bâtiment accolé à cette maison fait partie de ma propriété car j'en paie les impôts fonciers, le cadastre me le confirme de même que le notaire.

Cependant, il semblerait que ma voisine l'utilise et en a même refait faire le toit.

Je lui ai envoyé un recommandé avec AR lui demandant de me prouver qu'elle dispose d'un droit de propriété ou d'utilisation de cet immeuble.

Elle a bien signé l'AR mais je n'ai pas de nouvelles et elle n'est pas chez elle depuis un petit moment.

Que dois-je faire? Comment puis-je lui prouver que c'est à moi et qu'elle doit le vider? Dois-je lui facturer à posteriori les impôts et loyers passés?

Je tiens à conserver de bonnes relations de voisinage mais je voudrai aussi conserver mon bien...

Merci d'avance